**PROVINCE DE QUÉBEC**

**M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS**

**MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER**

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,** le directeur général de ladite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner, lundi le 1er mai 2023 à 19 h 30 à l'endroit ordinaire des séances du conseil au 5655, route 112 Ascot Corner. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2023-03-0001 :

| | |
|---|---|
| **Nature et effets :** | Demande numéro 2023-03-0001, produite le 2023-04-13, ayant pour effet :<br><br>D'autoriser le lotissement d'un lot non conforme aux normes du Règlement de lotissement 641 qui demande d'avoir un maximum de trois nouvelles lignes droites, perpendiculaires ou bien parallèles à la ligne avant du lot d'origine. |
| **Identification du site concerné :** | Lot numéro 1 384 987 et 3 850 585<br>470, chemin Spring<br>Cadastre du Québec<br>Municipalité d'Ascot Corner<br>Circonscription foncière de Sherbrooke |

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ *à .....Ascot Corner.....ce.....14e....jour.....d'avril.....*
*de l'an deux mille vingt-trois.*

Directeur général

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, *Jonathan Piché, directeur général* de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 14e jour d'avril *2023*.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14e jour d'avril 2023.

Directeur général